

Jean-Charles CAVAILLÉ

Maire de Noyal-Pontivy
Conseiller Général du Morbihan
Membre de la Commission Départementale

Elections Législatives du 12 Mars 1978
3e Circonscription du Morbihan

Électrices, Électeurs,

Le Dimanche 12 Mars 1978, vous aurez à voter pour l'élection de votre Député et de son suppléant.

Jamais enjeu d'élection législative n'aura été aussi considérable.

Aussi, nous avons fait un choix politique en refusant l'aventure collectiviste et le retour des partis qui avaient amené la France au bord de la faillite.

Nous avons choisi la majorité, c'est-à-dire la stabilité des institutions, l'indépendance nationale, l'efficacité, le progrès que nous envient bien d'autres nations et la justice sociale. Nous voulons garder et préserver la liberté et tout d'abord la liberté de nos enfants.

C'est pour cette raison profonde et fondamentale que nous avons décidé de former une équipe afin de mettre à la disposition des électrices et des électeurs de cette 3e circonscription de Pontivy, notre expérience de Maire, de Conseiller général, de responsables élus de nombreux groupements intercommunaux qui nous confèrent une connaissance approfondie des problèmes politiques et économiques de cette région du Centre-Bretagne.

Nous mettons donc au service de tous :

— le DYNAMISME,
— la COMPETENCE,
— l'EFFICACITE,
— et la DISPONIBILITE

de Jean-Charles CAVAILLÉ, Candidat unique de la majorité investi officiellement, le 10 novembre 1977, par le Rassemblement pour la République, le Parti Républicain, le Centre des Démocrates Sociaux et le Centre National des Indépendants et Paysans.

Né le 17 Décembre 1930,
De formation juridique (licence en droit),
Marié, père de trois enfants,
Elu Maire de Noyal-Pontivy en 1971,
Elu Conseiller général du canton de Pontivy en 1976,
Fait exceptionnel, élu la même année, membre de la Commission départementale du Conseil général du Morbihan,
Président du Syndicat d'adduction d'eau de la région de Noyal-Pontivy, comportant 5 communes rurales,
Président du Groupement intercommunal (12 communes rurales) de collecte des ordures ménagères,
Président du Syndicat intercommunal touristique de la région de Pontivy,
Secrétaire du bureau exécutif du Syndicat départemental de l'Eau du Morbihan,
Président de la commission administrative de la Maison de Retraite « Bon Repos »,
Président des Associations Foncières de Remembrement.
Président des Associations Familiales de la région de Noyal-Pontivy.
Membre de la 3e commission du Conseil général du Morbihan, chargée de l'Industrialisation, de l'Agriculture et du Tourisme.
Particulièrement spécialisé en matière *d'industrialisation et d'emploi*, ce qui lui a valu d'être désigné, par le Conseil général, en qualité d'administrateur de l'Association OUEST-ATLANTIQUE, émanation de la DATAR, chargée des contacts et relations avec des industriels, en vue de leur implantation en Bretagne (recherche de sites et études économiques).
Sa devise : « *DE L'HABITAT POUR TOUS, DU TRAVAIL POUR CHACUN* ».

et de Célestin BLÉVIN,

Né le 14 mars 1928,
De formation juridique,
Président de la Chambre départementale des Notaires, assumant d'importantes responsabilités au niveau régional et National,
Membre de diverses commissions rurales : GAEC, SAFER, structures, baux ruraux.
Marié, père de trois enfants,
Maire de Grand-Champ depuis 3 mandats,
Assume la présidence de plusieurs organismes ou syndicats intercommunaux notamment celui de l'adduction d'eau,
Conseiller général du canton de Grand-Champ depuis 1976. Spécialisé en matière de Jeunesse et Sport (Président de l'U.G.S.E.L.), d'habitat, de scolarisation, mais, aussi et surtout, dans l'action sociale.
Sa devise d'ailleurs : « Faire aujourd'hui un effort particulier dans le domaine de l'Action Sociale Préventive afin d'éviter pour demain d'avoir recours à l'aide sociale curative ».

Cette 3e circonscription a un besoin urgent d'hommes jeunes et dynamiques qui ont déjà fait leurs preuves et qui sont résolus à travailler pour son développement dans le cadre d'un **programme de politique générale** ainsi défini :

Libertés individuelles : garanties contre la bureaucratie et le collectivisme avec une volonté dynamique de justice sociale.

Une nouvelle politique de l'économie par une relance de l'investissement, une croissance vigoureuse, un plan pour maîtriser la croissance, une cure de liberté pour les entreprises (refonte du système fiscal), une formation adaptée.

De l'emploi pour tous et particulièrement pour les jeunes. Dès l'école, rénover l'orientation scolaire. Tranformer l'Agence Nationale pour l'Emploi en créant des bourses régionales de l'emploi.

Assurer l'expansion par la liberté des petites et moyennes entreprises, en redéfinissant leur régime fiscal, leur régime social, facilitant l'accès au crédit, revenant à la liberté des prix et simplifiant les formalités et contrôles administratifs.

Liberté et justice pour les commerçants et artisans avec une égalité fiscale réelle (retraite et remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques identiques au régime général), une harmonisation sociale, un retour à la liberté des prix, une humanisation des contrôles fiscaux, une diminution des charges, la révision de la taxe professionnelle.

Amélioration de la situation des femmes de commerçants et d'artisans (salaire fiscal égal au S.M.I.C.).

Des actions essentielles en Agriculture :

— Aide accrue pour favoriser l'installation des jeunes (avec encouragement aux formules d'accès à la terre, amélioration de la vie et statut de la femme d'agriculteur).

— Une protection contre les calamités.

— Une organisation des marchés afin de garantir le revenu.

— Le démentèlement de la taxe de coresponsabilité laitière, ainsi que des montants compensatoires.

Vivre mieux et en sécurité pour les personnes âgées et les handicapés :

— Un minimum vieillesse augmenté à 70 % du S.M.I.C. et indexé.

— Une retraite à la carte à partir de 60 ans.

— Un impôt plus juste étalé sur 5 ans.

— Un cadre de vie adapté.

— Une nouvelle assurance-santé (gratuité des dépenses maladie).

— Une sécurité et une vie active.

Pour les travailleurs, la voie du vrai changement : la **participation. Participation aux bénéfices** de l'entreprise, tel que l'avait préconisée le général de Gaulle, **participation au capital** de l'entreprise, participation aux responsabilités de l'entreprise (décisions et gestion).

Pour les cadres : pause fiscale et révision de l'impôt sur le revenu, nouvelle définition et indexation du plafond de la sécurité sociale sur les salaires.

Pour une véritable égalité des femmes. Une charte de la famille, allègement de la fiscalité, développement du travail à temps partiel et de l'horaire libre.

Pour le logement. La bataille de la qualité. Donner aux personnes défavorisées la possibilité de se loger. Confier aux collectivités locales la mise en œuvre de la politique nationale du logement. Soutenir les interventions privées. Améliorer les prêts en vue de la construction de logements.

En matière de santé. Garantir aux familles le choix de leur « médecin de famille ». Humaniser les hôpitaux publics. Stimuler la recherche.

Assurer la liberté de l'enseignement permettant ainsi aux familles de faire le choix qui leur convient.

Développer le sport en continuant l'effort entrepris dans le financement des installations sportives.

Enfin, lutter pour la qualité de la vie, afin de sauvegarder la nature et protéger l'homme en recréant progressivement le milieu naturel où s'exerce la vie.

Dans le cadre de cette définition de politique générale, il conviendra de développer, dans notre circonscription, les infrastructures nécessaires à l'industrialisation, créatrice d'emplois : il ne faut pas mettre la « charrue avant les bœufs ». Si l'on veut un développement industriel et agricole d'où il résulterait des emplois et, par voie de conséquence, de l'habitat moderne et accessible à tous, pour enrayer « l'exode breton », il faudra, en priorité :

— désenclaver le Centre-Bretagne par la construction d'un réseau routier rapide et moderne (R.N. 24, cordon ombilical qui nous relie à l'extérieur) ;

— constituer d'importantes réserves foncières industrielles ;

— développer le réseau ferroviaire, marchandises et voyageurs, le téléphone ;

— créer un aérodrome Centre-Bretagne ;

— renforcer l'électrification.

C'est alors que les deux priorités fondamentales seront sur la voie de la réalisation :

— la première, l'installation d'industries agro-alimentaires, pour transformer sur place nos produits agricoles de qualité, résultant de la production de nos agriculteurs compétents et courageux, issus d'une formation agricole professionnelle, privée ou publique ;

— la seconde de ces priorités étant liée à la première, car elle concerne le problème majeur de l'emploi, il faudra pour cela créer immédiatement 4.500 emplois par an dans le Morbihan pendant 5 ans, objectif peut-être difficile à atteindre mais qui n'est pas irréalisable si la conjoncture économique elle-même liée à une stabilité politique, s'y prête.

Voici donc le programme que nous vous proposons et les objectifs qui ne peuvent être atteints que par le travail incessant d'hommes compétents, informés des problèmes et accoutumés aux procédures. Demain, nous serons au service de cette 3e circonscription avec vous et pour vous.

Jean-Charles CAVAILLÉ ne sera pas « que le Député de PONTIVY », mais, au contraire, celui qui se penchera sur tous les cantons de la circonscription. Son intention est d'ailleurs d'assister tous les deux mois, à une réunion des Maires de chacun des 7 cantons, afin d'être à « leur écoute ».

Parallèlement, il tiendra des permanences dans chacun de ceux-ci, continuant ainsi la tâche qu'il a entreprise depuis bientôt 10 ans, en assurant, trois fois par semaine, une permanence sociale et juridique qui déborde très largement la circonscription (5.000 dossiers traités à l'année) ; suivant ainsi l'exemple de Paul IHUEL et de l'Abbé Hervé LAUDRIN, son ami intime qui l'a mis sur la voie qu'il s'est tracée.

Jean-Charles CAVAILLÉ et son suppléant, Célestin BLEVIN qui sont **aussi compétents, dynamiques et efficaces** l'un que l'autre, assureront dans cette circonscription la paix, l'avenir, le progrès dans la continuité et aussi la sécurité.

Leur candidature, ainsi que vous avez pu le constater est donc **porteuse d'unité et d'espoir.**

Voter pour une telle équipe c'est faire le « bon choix ».

Jean-Charles CAVAILLÉ (R.P.R.)

et son suppléant

Célestin BLÉVIN (P.R.)

Maire de Grand-Champ

Conseiller Général du Morbihan



Candidats uniques investis par la majorité.

IMP. ANGER - PONTIVY